

Communiqué **DE PRESSE**

Paris, le 13 septembre 2019

AFFAIRE DE SEVRAN ... ACTION SUSPENDUE

En réponse à la suspension de notre collègue du 93, injustement mis à pied. Alliance Police Nationale a immédiatement demandé à l'ensemble des effectifs de ce département de ne répondre qu'aux appels d'urgence.

Le Préfet de Police nous a reçu, dès ce matin, Alliance Police Nationale a dénoncé vigoureusement la décision.

Notre collègue incriminé illégitimement, ayant été blessé lors de l'intervention de police et en arrêt de travail, la suspension était illégale.

De ce fait, celle-ci ne sera pas notifiée et avons exigé que l'enquête soit rapidement effectuée. Elle confirmera sans doute le caractère arbitraire de cette décision.

Alliance Police Nationale prend acte de cette annonce, tout en regrettant la précipitation et la méthode employée à l'encontre de notre collègue.

Notre administration ne peut dans ce contexte particulièrement difficile pour les fonctionnaires de police, réagir aussi maladroitement.

Après avoir échangé avec notre collègue, particulièrement affecté, il a été décidé, avec son accord, de suspendre l'action déclenchée ce matin.

Néanmoins, une marche nationale de la colère se déroulera le 02/10/19 à Paris, il est urgent de se mobiliser massivement.

Nous resterons plus que vigilant et attentif sur les suites de cette affaire.